



Compte-rendu du CSAL du 27 mars 2023

Exécution du budget 2022 et budget prévisionnel 2023

Exécution du budget 2022 :

L'exécution budgétaire 2022 est en hausse de 13,2 % par rapport à 2021 en raison principalement de l'augmentation des taxes foncières payées par la DDFiP.

Les dépenses liées à l'énergie ont augmenté tandis que celles relatives à l'informatique ou à la sécurité ont baissé.



Présentation du budget 2023 :

La dotation globale de fonctionnement diminue de 7,07 %.

Le coût de l'électricité devrait être multiplié par 2,5 pour l'hôtel des finances et celui du gaz par 2,2 pour la cité administrative.

La DDFiP a présenté un plan de diminution de dépenses de 365 000 € :

- Réduction achats de matériels : -240 000€
- Optimisation immobilière : -115 000 €
(suite aux fermetures des trésoreries de Blainville, du CPN, de Colombey, de Maxéville, de Neuves Maisons et de St Nicolas)
- Informatique : - 10 000 €

Document d'orientation en vue du COM (contrat d'objectifs et de moyens)

Le COM est l'outil qui permet de maintenir la pression des réformes dont l'efficacité reste à démontrer.

Ce COM s'inscrit dans la continuité du précédent. L'administration se gargarise une nouvelle fois de grands projets, de gains de productivité, de visions prospectives, d'allocation de ressources humaines et de performance...

Les agents de la DGFIP restent eux toujours dans l'attente d'une véritable reconnaissance et d'une revalorisation des carrières et de leur rémunération !

FO DGFIP 54 reste opposé au principe du grand remue-méninges, d'autant plus quand on constate le peu de cas qui est fait de certaines propositions, pourtant majoritaires, des agents.

Ce COM préconise de stabiliser les structures issues du NRP. Heureusement ! Pour **FO DGFIP 54**, il sera difficile d'aller plus loin dans le démantèlement du réseau sans raboter dans le vide ! Arrêtons le massacre tant qu'il est encore temps !

Certains ont le sentiment que le document est déjà écrit, dans la mesure où les arbitrages budgétaires ont déjà eu lieu, et qu'il ne s'agit au final que d'une simple opération de COMmunication.

Dispositif d'aide pour le SIP de Longwy

Pendant la campagne IR, le SIP de Longwy va bénéficier de renfort et verra certaines tâches externalisées.

Ainsi, la saisie des déclarations sera confiée à des auxiliaires, voire à d'autres SIP en cas de besoin.

La Direction assurera la préparation des numérisations et un soutien au recouvrement forcé. 2 EDR se rendront sur place pour assurer l'accueil physique.

Le SIP de Longwy ne sera pas mobilisé sur le renfort téléphonique du centre de contact pour cette campagne de déclaration des revenus.

Enfin, un deuxième emploi d'adjoint va être pourvu et le recrutement d'un agent C contractuel est en cours.

Formation professionnelle

Les agents de la direction ont bénéficié de 3071 jours de formation en 2022.

729 agents ont reçu au moins une formation.

La e-formation est de plus en plus intégrée dans les nouveaux parcours de formation proposés aux agents. Cependant **61 % des inscrits ne terminent pas leur e-formation** (39 % ne la commence même pas !).

Tous les ans, vos élus **FO DGFIP 54** font le même constat, mais aucune mesure n'est prise pour résoudre ce problème.

La Direction nous rappelle que les agents sont autorisés à poser une autorisation d'absence pour formation professionnelle afin de suivre une e-formation.

Pour **FO DGFIP 54**, le présentiel doit rester le mode de formation privilégié.

Divers

• Nouvelle cité administrative :

Comme on pouvait s'y attendre, des retards sont à prévoir.

Des aléas techniques sont apparus engendrant des travaux supplémentaires sur le bâtiment situé le long du boulevard du 26^e RI.

Le coût des travaux va augmenter d'environ 10 %.

Vos élus **FO DGFIP 54** interrogent la Direction sur les conséquences de ces retards, notamment pour la trésorerie des hôpitaux qui ne pourra pas être transférée en même temps que les autres services de l'hôtel des finances.

Il est envisagé d'installer temporairement la trésorerie des hôpitaux dans une autre aile de la cité, à la place du PCR.P.

• Service Dépense DDFiP :

Vos élus **FO DGFIP 54** interpellent la Direction sur le futur CGF (Centre de Gestion Financière).

En effet, les nouveaux arrivants du ministère de la Justice bénéficieront d'une prime alors que les agents DGFIP déjà en place ne la percevront pas. De plus, nous faisons remarquer que les collègues concernés manquent d'information sur ce projet.

Le Directeur, conscient de ce problème, nous indique que c'est ainsi et qu'il ne peut rien y faire. Il s'agit de deux ministères qui ont des systèmes de rémunération différents.

Vos représentants **FO DGFIP 54** :

Olivier BAILLARGEAT
Sophie DIEU
Marie-Claude MENUT
Cécile RAMELLI
Jean-Louis SZATMARI
Alexis TSCHENS